



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

centres hospitaliers

Question écrite n° 108552

### Texte de la question

M. Georges Mothron attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le problème mis en évidence par les médecins urgentistes relatif à la fermeture de lits prévue pour cet été. Ces professionnels de santé estiment que les précautions à prendre en cas d'une éventuelle canicule ne permettent pas de prévoir un nombre aussi important de fermeture de lits pendant la période estivale. Il souhaite être tenu informé de ce qu'il envisage de mettre en place pour garantir une meilleure sécurité sanitaire, notamment pour les personnes âgées dépendantes.

### Données clés

**Auteur :** [M. Georges Mothron](#)

**Circonscription :** Val-d'Oise (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 108552

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et santé

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 mai 2011, page 4993

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)